



NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

OCCITANIE 2020

[1^{ER} TRIMESTRE 2020 - 4^{ÈME} TRIMESTRE 2020]



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

Date de publication : septembre 2021

SOMMAIRE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

I. EVOLUTIONS DE L'EMPLOI DANS L'ESS ET L'ECONOMIE PRIVEE HORS ESS

- Un impact fort et brutal de la crise sanitaire

II. EVOLUTIONS DE L'EMPLOI SELON LES COMPOSANTES DE L'ESS

- La composante associative fortement touchée
- Une légère baisse de l'emploi dans les coopératives
- Une baisse significative de l'emploi dans les mutuelles
- Une progression de l'emploi dans les fondations

III. EVOLUTIONS DE LA MASSE SALARIALE

- Une chute très marquée au 2^{ème} trimestre
- Des évolutions sensiblement différentes selon les composantes de l'ESS

IV. EVOLUTIONS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE AU SEIN DE L'ESS

- De fortes baisses de l'emploi dans trois secteurs d'activité
- Des baisses significatives de l'emploi dans trois autres secteurs d'activité
- Une stabilité de l'emploi dans cinq secteurs d'activité
- Une progression modérée de l'emploi dans deux secteurs d'activité

SYNTHÈSE

EVOLUTIONS DE L'EMPLOI DANS L'ESS SELON LES DÉPARTEMENTS D'OCCITANIE

4
5
5
6
6
7
7
8
8
9
10
10
12
14
15
16
17



Rédaction et réalisation
Chambre Régionale de
l'Economie Sociale et Solidaire
Occitanie

Crédits photos
© Pom', ©Pixabay ©Ana Rey
@Unsplash : Jeremy-bezanger,
Nathan-Cima, Arthur-
Chauvineau, Jacques-Dillies,
Dattatreya-Patra



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les Notes de conjoncture de l'Observatoire régional de l'ESS Occitanie sont réalisées grâce aux données fournies aux Cress par l'Urssaf, au travers d'une commande nationale passée par ESS France. Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles permettent de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les pertes et gains d'emplois, les créations et fermetures d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes juridiques d'entreprises de l'ESS.

Champ ESS : ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations.

Champ Urssaf : les données Urssaf, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les établissements employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salarié.e.s de la structure ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié.e.s compte pour un.e, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les établissements employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS) : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2020 / 2T2019).

Le rapprochement effectué entre les données Urssaf et les données de l'Insee (fichier FLORES au 31/12/2018, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par l'Urssaf représente, dans notre région, environ 74% du total des établissements employeurs et 84% du total de l'emploi de l'ESS. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 75% des établissements employeurs et 91% des effectifs correspondants), les mutuelles (91% / 82%) et les fondations (100%). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (environ 54% des établissements employeurs et 44% des effectifs), en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles, qui relèvent du régime agricole.



I. ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI DANS L'ESS ET L'ÉCONOMIE PRIVÉE HORS ESS

» Un impact fort et brutal de la crise sanitaire

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2020 > 4T2020)

	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^{ème} trimestre 2020	3 ^{ème} trimestre 2020	4 ^{ème} trimestre 2020	Solde net des emplois
ESS	- 0,5 %	- 2,9 %	- 0,1 %	- 1,0 %	- 1 824
Privé hors ESS	- 0,1 %	- 2,4 %	- 1,1 %	- 1,8 %	- 22 794
Total secteur privé	- 0,2 %	- 2,5 %	- 1,0 %	- 1,7 %	- 24 618

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et ses conséquences, notamment économiques. Celles-ci s'observent clairement dans les chiffres relatifs à l'emploi figurant dans le tableau ci-dessus.

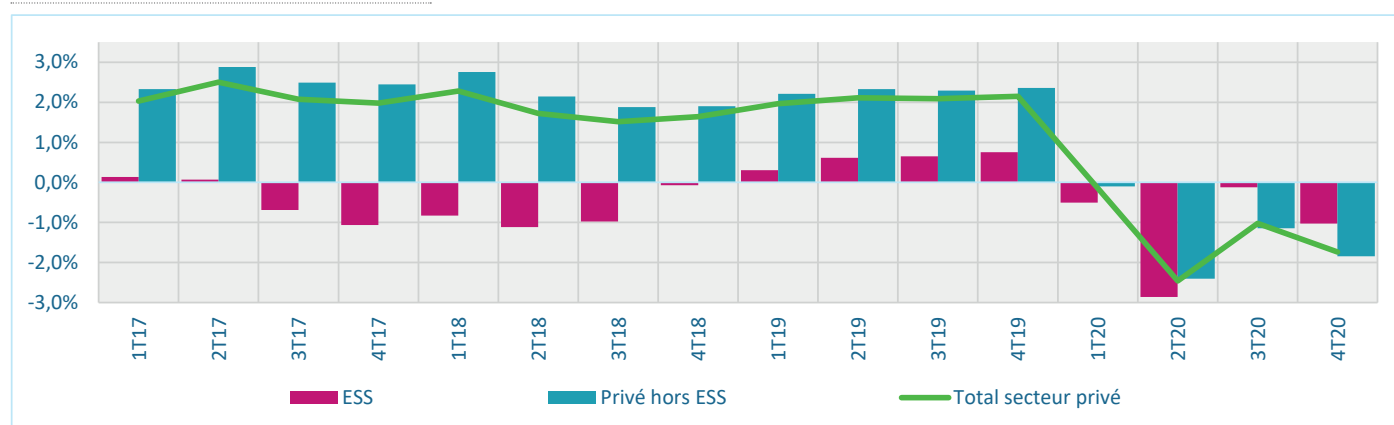
S'agissant de l'ESS : les évolutions trimestrielles reflètent les épisodes de confinement et de déconfinement de la population : après une baisse sensible au 1^{er} trimestre [-0,5% en glissement annuel], les effectifs ont reculé de manière forte et brutale au 2^{ème} trimestre [-2,9%], avant de se stabiliser au 3^{ème} [-0,1%] et de connaître une nouvelle baisse significative au 4^{ème} [-1,0%], bien que moins marquée que la précédente [pour mémoire, le 1^{er} confinement a été en vigueur du 17 mars au 11 mai 2020 et le 2^{ème} du 30 octobre au 15 décembre 2020, sachant que de nombreuses restrictions, touchant en particulier certains secteurs d'activité, tels que celui de la culture, ont été maintenues même en dehors de ces périodes]. Au total, en un an, l'ESS régionale a ainsi perdu

un peu plus de 1 800 emplois [solde créations / suppressions] et comptait, au 31 décembre 2020, environ 176 000 salarié.e.s [pour le périmètre couvert par l'Urssaf].

Ce recul fait suite à une année 2019 au cours de laquelle les effectifs de l'ESS avaient légèrement progressé, mouvement qui était venu mettre un terme à une baisse continue amorcée mi-2017.

Pour ce qui est du reste de l'économie privée: après être resté quasiment stable au 1^{er} trimestre [-0,1% en glissement annuel], l'emploi a également connu une baisse importante au 2^{ème} [-2,4%], avant de reculer encore de façon significative au 3^{ème} et au 4^{ème} [respectivement, -1,1% et -1,8%]. L'économie privée hors ESS a ainsi perdu près de 22 800 emplois en un an à l'échelle de l'Occitanie, mettant un terme à un mouvement de croissance continu et assez significatif des effectifs observé depuis plus de trois ans.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

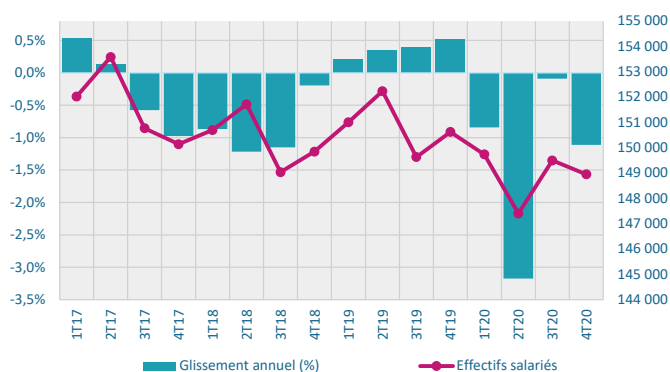
Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS, après avoir légèrement baissé au 1^{er} trimestre [-0,3% en glissement annuel], a enregistré une chute massive au 2^{ème} [-6,9%] et des baisses encore assez significatives aux 3^{ème} et 4^{ème} [respectivement, -2,6% et -2,2%]. L'année 2020 s'est ainsi soldée par la perte de près de 360 unités [solde fermetures / ouvertures] au niveau de l'ESS régionale,

laquelle comptait, au 31 décembre, un peu plus de 16 100 établissements employeurs. Ce recul s'est inscrit dans le prolongement d'un mouvement continu de baisse amorcé depuis la fin 2015, qui avait été assez marqué en 2018 mais s'était ralenti en 2019, surtout au second semestre [la très légère baisse enregistrée au 1^{er} trimestre 2020 prolongeait d'ailleurs ce ralentissement].

II. ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI SELON LES COMPOSANTES DE L'ESS

» La composante associative fortement touchée

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les associations en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf -
Champ : effectifs en fin de trimestre

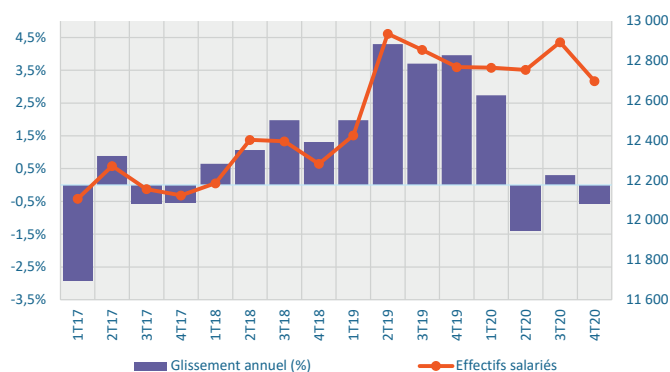
L'emploi au sein de la composante associative a connu des évolutions parallèles à celles observées pour l'ensemble de l'ESS, ce qui est parfaitement logique au regard du poids prépondérant qu'elle représente dans le total des effectifs de cette dernière (près de 85% du total au 31 décembre 2020) : après une baisse sensible au 1^{er} trimestre [-0,8% en glissement annuel], l'emploi y a reculé de façon importante au 2^{ème} [-3,2%], s'est stabilisé au 3^{ème} [-0,1%] et a de nouveau baissé, de manière significative mais toutefois moins marquée que précédemment, au 4^{ème} [-1,1%]. En un an, cette composante a ainsi perdu près de 1 700 postes et comptait, au 31 décembre 2020, un peu moins de 149 000 salarié.e.s. Ce recul a mis un terme à la légère croissance des effectifs associatifs observée tout au long de l'année 2019, qui succédait à six trimestres consécutifs de baisse (qui s'était néanmoins déjà nettement ralentie en toute fin 2018). Antérieurement, sur la période comprise entre 2013 et le 1^{er} semestre 2017, l'emploi associatif était sur une tendance légèrement haussière.

Le nombre d'établissements employeurs associatifs a baissé tout au long de l'année 2020¹ : sensiblement au 1^{er} trimestre [-0,6% en glissement annuel], de façon massive au 2^{ème} [-8,0%] et de manière significative au 3^{ème} et au 4^{ème} (respectivement, -3,1% et -2,6%). Au total, cette composante a perdu près de 370 unités en un an et comptait, au 31 décembre, un peu plus de 14 000 établissements. Ce recul est venu prolonger une tendance continue à la baisse observée depuis fin 2015.

¹Pour le périmètre couvert par l'Urssaf.

» Une légère baisse de l'emploi dans les coopératives

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les coopératives en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf -
Champ : effectifs en fin de trimestre

Après une progression encore assez marquée au 1^{er} trimestre 2020 (+2,7% en glissement annuel), dans le prolongement d'un mouvement de hausse enregistré depuis le début 2018 (relativement modéré jusqu'au 1^{er} trimestre 2019, plus marqué sur les trois trimestres suivants), l'emploi dans les coopératives a reculé de façon significative au 2^{ème} trimestre [-1,4%], très légèrement augmenté au 3^{ème} [+0,3%] et sensiblement baissé au 4^{ème} [-0,6%]. En un an, cette composante a perdu environ 70 emplois et comptait, au 31 décembre, près de 12 700 salarié.e.s (toujours pour le périmètre couvert par l'Urssaf).

Les évolutions relatives au nombre d'établissements employeurs apparaissent décorréées de celles de l'emploi. En effet, après une progression marquée au 1^{er} trimestre (+4,2%), qui s'est inscrite dans le prolongement d'un mouvement de hausse amorcé en 2018 (hausse légère au 1^{er} semestre, nettement plus forte au second), le nombre de coopératives a continué à augmenter au cours des trois trimestres suivants, certes plus modérément mais de manière tout de même assez significative (respectivement, +2,5%, +1,1% et +1,0%). Au total, cette composante a gagné 12 unités au cours de l'année 2020 et comptait, au 31 décembre, près de 1 260 établissements employeurs.

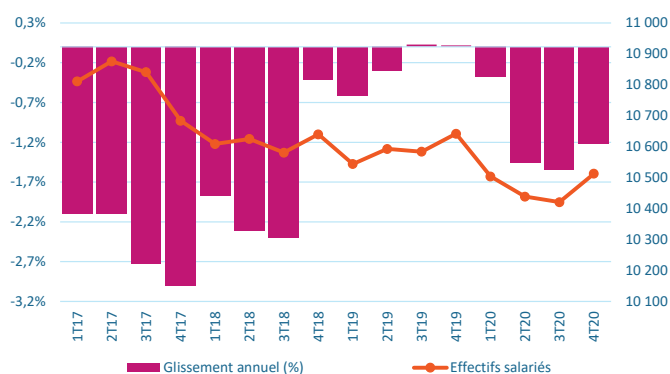


» Une baisse significative de l'emploi dans les mutuelles

L'emploi au sein des mutuelles a diminué tout au long de l'année 2020 : de manière modérée au 1^{er} trimestre [-0,4% en glissement annuel] et significative aux trois trimestres suivants (respectivement, -1,5%, -1,5% et -1,2%). Près de 130 emplois ont ainsi disparu en un an au niveau de cette composante, dans laquelle on dénombrait, au 31 décembre, un peu plus de 10 500 salarié.e.s. Ce recul a fait suite à un second semestre 2019 au cours duquel les effectifs mutualistes étaient demeurés quasiment stables, alors qu'ils avaient jusque-là diminué sans discontinuer depuis le début 2017 (cette baisse s'était néanmoins déjà significativement ralentie en toute fin 2018 et sur le 1^{er} semestre 2019).

A l'image des effectifs, le nombre **d'établissements mutualistes a diminué** tout au long de l'année 2020, généralement au travers d'évolutions trimestrielles de très faible amplitude, sauf au 2^{ème} trimestre, où la baisse a été un peu plus sensible. Les ratios enregistrés s'établissent ainsi, respectivement, à - 0,4 %, - 1,3 %, - 0,4 % et - 0,1 %. En définitive, le **nombre de mutuelles est resté quasiment inchangé**, cette composante n'ayant perdu qu'une seule unité au cours de l'année 2020. Au 31 décembre, elle comptait ainsi près de 770 établissements employeurs en Occitanie.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les mutuelles en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

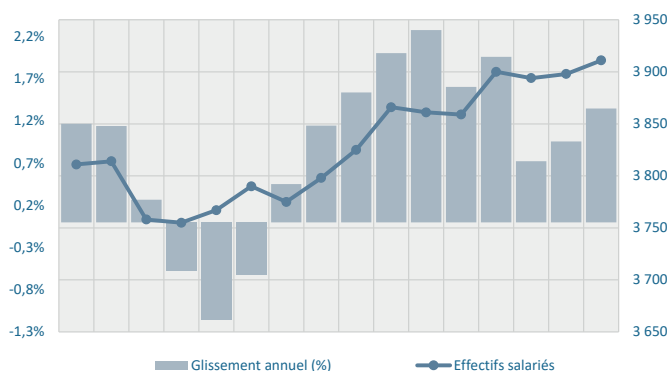
» Une progression de l'emploi dans les fondations

Les fondations constituent la seule composante de l'ESS régionale à avoir vu ses effectifs augmenter en 2020. Après une hausse assez significative au 1^{er} trimestre [+ 2% en glissement annuel], qui s'est inscrite dans le prolongement de celles enregistrées tout au long de l'année 2019, l'emploi a continué à progresser au cours des trois trimestres suivants, à un rythme toutefois plus réduit : respectivement, + 0,7%, +1% et + 1,3%. Une cinquantaine de postes ont ainsi été créés en un an, de sorte que les fondations employaient, au 31 décembre 2020, un peu plus de 3 900 salarié.e.s.

Au travers de mouvements plutôt irréguliers, une stabilité au 1^{er} trimestre, des hausses sensibles aux 2^{ème} et 3^{ème} (+ 1,3 % dans les deux cas), et une baisse au 4^{ème} [- 1,3%], le nombre de fondations est resté stable, avec la disparition d'une seule unité.

Au 31 décembre 2020, notre région comptait ainsi 76 fondations.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les fondations en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

III. ÉVOLUTIONS DE LA MASSE SALARIALE

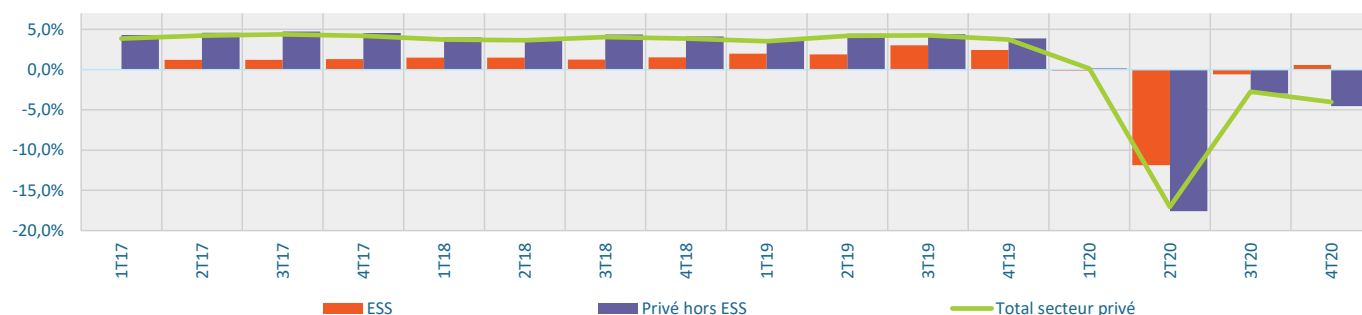
» Une chute très marquée au 2^{ème} trimestre

Le caractère atypique de l'année 2020 apparaît de façon évidente dans les données relatives à la **masse salariale**. Au cours des années précédentes, cette dernière avait progressé aussi bien dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée régionale, et de façon sensiblement plus forte au niveau de la seconde que de la première. Ce différentiel est bien sûr à mettre en relation, pour une part, avec le fait que l'emploi, au cours de la période, a augmenté de manière assez marquée dans l'économie privée hors ESS, alors qu'il a connu des mouvements plus irréguliers et de moindre ampleur au sein de l'ESS [cf. supra]. Au passage, on peut noter que les évolutions de la masse salariale ne sont pas uniquement conditionnées par celles des effectifs : sa progression sensible et régulière renvoie également au fait que les salaires ont « naturellement » tendance à augmenter sous l'effet de l'accroissement de l'ancienneté des salarié.e.s, des revalorisations du Smic, des hausses salariales négociées au sein des entreprises, etc.

L'année 2020 marque une véritable rupture : après être restée quasiment stable dans l'ESS (- 0,1% en glissement annuel) comme dans le reste de l'économie privée (+ 0,1%) au 1^{er} trimestre, la masse salariale a chuté de manière très importante au 2^{ème} : - 11,9% dans l'ESS et - 17,6% dans l'économie privée hors ESS. Dans les deux cas, on constate que le recul des salaires a été beaucoup plus marqué que celui de l'emploi : le recours massif au dispositif de l'activité partielle durant la période du 1^{er} confinement explique sans doute ce constat.

Les mouvements enregistrés aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres ont été d'une amplitude nettement plus réduite : au niveau de l'ESS, la masse salariale a connu une quasi stabilité (respectivement, - 0,6% et + 0,6%), tandis qu'elle a sensiblement diminué au niveau du reste de l'économie privée (respectivement, - 3% et - 4,5%).

Taux d'évolution en glissement annuel du montant de la masse salariale dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

» Des évolutions sensiblement différentes selon les composantes de l'ESS

Composantes de l'ESS	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^{ème} trimestre 2020	3 ^{ème} trimestre 2020	4 ^{ème} trimestre 2020
Associations	- 0,7 %	- 13,2 %	- 1,2 %	+ 0,2 %
Coopératives	+ 2,8 %	- 6,3 %	+ 0,2 %	+ 1,8 %
Mutuelles	+ 1,7 %	- 9,5 %	+ 3,2 %	+ 1,8 %
Fondations	+ 2,3 %	+ 0,0 %	+ 2,2 %	+ 3,9 %
Total ESS	- 0,1 %	- 11,9 %	- 0,6 %	+ 0,6 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : masse salariale en fin de trimestre

Si l'on se concentre sur le 2^{ème} trimestre 2020, dont on a vu qu'il est le plus révélateur (les évolutions enregistrées pour les autres trimestres ont d'ailleurs été plutôt réduites), on observe des mouvements de la masse salariale assez différenciés selon les composantes de l'ESS, avec une baisse significativement plus forte au niveau des associations (- 13,2% en glissement annuel) que des coopératives (- 6,3%) ou des mutuelles (- 9,5%).

Ces différences sont probablement à mettre en relation avec le fait que beaucoup d'associations exerçant des activités en lien direct avec le public ont dû totalement fermer leurs portes durant le confinement, tandis que la possibilité de recourir au télétravail a certainement été plus importante au niveau des coopératives (en particulier bancaires) et des mutuelles (en tout cas pour ce qui est de leurs activités assurantielles).

S'agissant des fondations, la masse salariale est restée inchangée au 2^{ème} trimestre, ce qui est à rapprocher du fait que l'emploi y a très légèrement augmenté.



1^{er} Trimestre 2020 - 4^{ème} Trimestre 2020

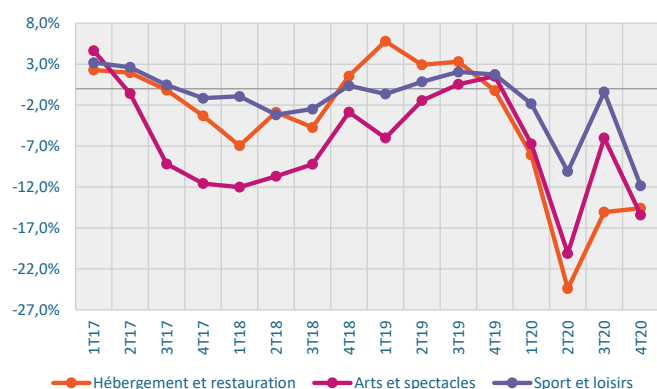
IV. ÉVOLUTIONS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ AU SEIN DE L'ESS

Avertissement

Les courbes présentées dans les graphiques de cette partie ne retracent pas les mouvements des effectifs ; elles concernent les taux d'évolution de l'emploi en glissement annuel pour les différents trimestres considérés : les points situés au-dessus de l'axe horizontal correspondent à une croissance des effectifs, ceux situés en-dessous à une diminution.

» Des baisses significatives de l'emploi dans trois autres secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Trois secteurs ont vu leurs effectifs fortement diminuer au cours de l'année 2020. Sans surprise, il s'agit de secteurs qui ont dû entièrement ou quasi entièrement cesser leur activité en raison des restrictions imposées par la situation sanitaire :

Hébergement et restauration

Après un recul déjà significatif au 1^{er} trimestre [- 8,1% en glissement annuel], l'emploi a baissé de façon marquée aux trois trimestres suivants (respectivement, - 24,4%, - 15% et -14,6%). Ce secteur a ainsi perdu près de 260 emplois en un an à l'échelle régionale et comptait 1 500 salarié.e.s au 31 décembre 2020. Antérieurement, l'emploi y avait évolué de manière assez irrégulière : des hausses à compter du 4^{ème} trimestre 2018 (avec néanmoins un ralentissement déjà marqué au 4^{ème} trimestre 2019), des baisses significatives entre le 3^{ème} trimestre 2017 et le 3^{ème} trimestre 2018], des progressions modérées au cours du 1^{er} semestre 2017.

La masse salariale a diminué de manière considérable au sein de ce secteur durant l'année 2020, et ce de manière encore plus forte que les effectifs, surtout au 2^{ème} trimestre (respectivement, - 6,9%, - 51,8%, - 15,6% et - 22%) : le niveau élevé de ces ratios est révélateur de ce que les entreprises concernées ont eu massivement recours à l'activité partielle.

A l'image des effectifs, le nombre d'établissements employeurs a reculé sans discontinuer au cours de l'année 2020, mais de façon cependant nettement moins marquée que les premiers (respectivement, -3,6%, -4,2%, -3,1% et -2,8%). En un an, 8 établissements ont ainsi disparu dans ce secteur.

Arts et spectacles

Les effectifs ont reculé significativement au 1^{er} trimestre [- 6,7%] et chuté de façon importante au 2^{ème} [- 20,1%], avant de baisser à nouveau de manière significative au 3^{ème} [- 6,0%] et de rechuter au 4^{ème} [- 15,4%]. Au travers de ces évolutions, dans lesquelles transparaissent clairement les conséquences des deux confinements décrétés au cours de la période, ce secteur a perdu un peu plus de 670 postes en un an et employait, au 31 décembre 2020, environ 3 700 salarié.e.s. Cette baisse est venue interrompre une timide reprise de l'emploi observée dans ce secteur au second semestre 2019, qui avait elle-même mis un terme à une tendance baissière enregistrée depuis le 2^{ème} trimestre 2017.

Comme dans l'Hébergement et la restauration, la masse salariale s'est contractée de manière très forte au sein de ce secteur, en particulier aux trois derniers trimestres (respectivement, - 4,9%, - 55,6%, - 24,5% et - 22,5%), ce qui s'explique, là aussi, par le fait que ce secteur a recouru massivement à l'activité partielle.

Après être demeuré stable au 1^{er} trimestre (+ 0 %), le nombre d'établissements a diminué de manière importante au 2^{ème} [- 22,2 %] et reculé encore de façon significative 3^{ème} et au 4^{ème} [- 8,5 % et - 7,3 %]. Au total, ce secteur a perdu un peu plus de 150 unités en un an. Néanmoins, cela ne signifie pas forcément que toutes les structures correspondantes ont disparu, mais qu'au moins un certain nombre d'entre elles n'ont pas été en mesure, du fait de la situation, de recruter et de devenir employeuses.



Sport et loisirs

Après avoir sensiblement reculé au 1^{er} trimestre [-1,8%], les effectifs ont baissé de manière significative au 2^{ème} [-10,1%], se sont stabilisés au 3^{ème}, avant de baisser à nouveau de manière significative au 4^{ème} [-11,9 %]. Ce secteur étant relativement important dans le total des effectifs de l'ESS (environ 5%, pour le périmètre couvert par l'Urssaf), ces évolutions correspondent à la perte de plus de 1 100 emplois en un an. Au 31 décembre 2020, il comptait ainsi un peu plus de 8 500 salarié.e.s.



Sans surprise, ce secteur, comme les deux précédents, a enregistré des baisses importantes, et significativement plus marquées que celles des effectifs, de sa masse salariale, surtout, là encore, au 2^{ème} trimestre (respectivement, - 7,5%, - 48,4%, - 4,5% et - 15%).



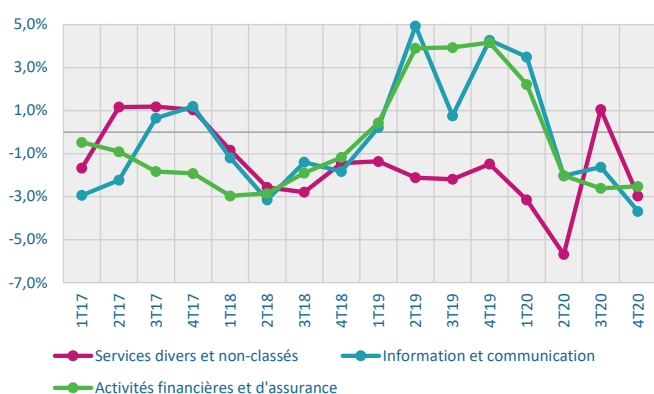
Le nombre d'établissements employeurs a diminué tout au long de l'année 2020 (respectivement, -1,3%, -8,1%, -3,7% et -3,6%), soit la perte d'un peu plus de 100 unités. Ces baisses, même si elles ont été assez significatives, en particulier au 2^{ème} trimestre, s'inscrivent cependant dans le prolongement d'une tendance baissière continue observée depuis le début de l'année 2016.





» Des baisses significatives de l'emploi dans trois autres secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf -
Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi s'est également dégradé dans trois autres secteurs d'activité, mais de manière nettement plus modérée que dans les trois précédents :

Le secteur dit des « **Services divers et non-classés** », qui regroupe des activités extrêmement hétérogènes, parmi lesquelles celles portées par les établissements « non-

classés » représentent la très grande majorité (environ 92% de l'emploi, 91% de la masse salariale et 95% des établissements). Ces derniers correspondent exclusivement à des associations, en l'occurrence celles affectées au code APE 9499Z : « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Il s'agit, pour l'essentiel, de fédérations et autres têtes de réseau, ainsi que d'associations ayant une multi-activité et qui sont, de ce fait, assez difficilement appréhendable par l'Insee. Une proportion significative d'entre elles pourraient néanmoins être rattachées à des secteurs précis, le plus souvent ceux des loisirs, de la culture et de l'action sociale sans hébergement.

Ce « secteur » a connu des évolutions de l'emploi assez irrégulières en 2020 : des baisses significatives aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres [- 3,1% et - 5,7%], une légère reprise au 3^{ème} [+1,1%], et une nouvelle baisse assez significative au 4^{ème} [-3%]. Au total, il a perdu un peu plus de 530 emplois en un an et comptait, au 31 décembre, un peu moins de 17 500 salarié.e.s. Ce recul est venu prolonger une tendance à la baisse amorcée depuis le début 2018.

Après avoir diminué de façon sensible au 1^{er} trimestre [-4,5%], la masse salariale a fortement chuté au 2^{ème} [-22,2%], avant de se stabiliser au second semestre [-1,6% et -1,7%]. Il semblerait donc que les structures correspondantes aient recouru de manière assez importante, mais ponctuelle, à l'activité partielle lors du premier confinement, et qu'elles aient par la suite eu la possibilité d'adapter leurs activités aux contraintes liées à la situation sanitaire.

Comme il le fait depuis 2015, le nombre d'établissements employeurs a diminué de manière significative tout au long de l'année 2020 [respectivement -1,9%, -8,7%, -3,2% et -3,1%], ce qui a correspondu à la disparition d'un peu plus de 110 unités.

Les évolutions ont été assez similaires dans le secteur de **l'Information et communication** et dans celui des **Activités financières et d'assurance** (qui regroupent pourtant des structures très différentes, principalement des associations, dont les radios associatives, au niveau du premier, des banques coopératives et des mutuelles, pour leurs activités assurantielles, au niveau du second) : après des hausses encore significatives au 1^{er} trimestre (respectivement, +3,5% et +2,2% en glissement annuel), les effectifs y ont reculé de manière assez sensible aux trois trimestres suivants (respectivement, - 2%, - 1,6% et - 3,7%, et - 2%, - 2,6% et -2,5%). En un an, le premier a ainsi perdu une quarantaine d'emplois et comptait, au 31 décembre 2020, près de 920 salarié.e.s. Le second, de taille beaucoup plus importante, a enregistré la disparition d'environ 300 postes et comptait un peu plus de 11 600 salarié.e.s à la fin de l'année 2020. Antérieurement, ces deux secteurs avaient également connu des évolutions assez comparables, avec des hausses de l'emploi, plus ou moins significatives selon les trimestres, tout au long de l'année 2019, et des tendances globalement plutôt baissières sur la période 2017-2018.

S'agissant des évolutions de la masse salariale, on retrouve le parallélisme observé en ce qui concerne l'emploi, mais de manière nettement atténuée :

- Information et communication : après une hausse sensible au 1^{er} trimestre [+ 5,1 %], elle a reculé de manière significative au 2^{ème} [- 14,5 %], avant de quelque peu se stabiliser aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres [- 0,5% et - 4,4%].
- Activités financières et d'assurance : après une hausse sensible au 1^{er} trimestre [+ 3,8%], elle a reculé très légèrement au 2^{ème} [- 1,5%], avant de se stabiliser sur le second semestre [+ 2% et + 0,4%].



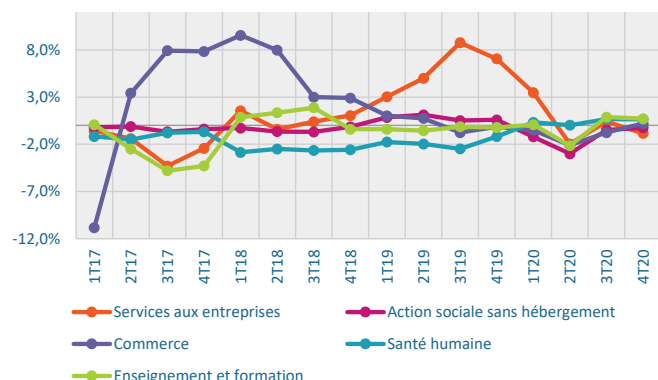
D'une manière générale, on constate que les mouvements de la masse salariale ont été plutôt réduits au niveau de ces deux secteurs d'activité, notamment lorsqu'on les compare à ceux enregistrés dans les trois secteurs vus précédemment. On peut donc en conclure que les entreprises correspondantes n'ont pas eu recours, du moins de façon importante, au dispositif de l'activité partielle, probablement parce qu'elles ont été en mesure de réorganiser leurs activités, notamment grâce au télétravail.



Le nombre d'établissements employeurs a sensiblement diminué dans ces deux secteurs en 2020 : celui de l'Information et communication a perdu cinq unités, avec des baisses significatives aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres (respectivement, - 1,8 %, - 10,7 %, - 10,1 % et - 2,2 %) ; celui des activités financières et d'assurance a vu disparaître une vingtaine d'établissements, au travers d'évolutions trimestrielles de faible amplitude [+ 2,2 %, - 0,5 %, - 1,8 % et - 1,8 %].

» Une stabilité de l'emploi dans cinq secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Au travers d'évolutions trimestrielles, en général, de faible amplitude, l'emploi est demeuré assez stable en 2020 dans cinq secteurs d'activité :

Services aux entreprises

Après une hausse encore assez significative au 1^{er} trimestre (+3,5%), l'emploi a reculé de façon sensible au 2^{ème} trimestre (-2,0%) et s'est stabilisé aux deux trimestres suivants (+0,4% et -0,8%). Ceci correspond à la disparition de près de 70 emplois en un an, de sorte que ce secteur comptait, à la fin de l'année 2020, un peu moins de 8 000 salarié.e.s. Au cours des années précédentes, ce secteur avait connu des mouvements irréguliers : des hausses des effectifs assez marquées en 2019, une relative stabilité en 2018, et des baisses parfois assez significatives en 2017.

Action sociale sans hébergement

Après une baisse sensible au 1^{er} trimestre (-1,5 %), les effectifs ont reculé de manière quelque peu significative au 2^{ème} trimestre (-3,0 %), avant de se stabiliser sur le second semestre (-0,5 % et -0,2 %). En définitive, ce secteur a perdu environ 110 emplois au cours de l'année 2020, ce qui est proportionnellement minime, dans la mesure où il représente le principal secteur employeur de l'ESS en région : au 31 décembre 2020, il comptait ainsi plus de 46 700 salarié.e.s (soit près de 27 % du total, pour le périmètre couvert par l'Urssaf). D'une manière générale, les évolutions enregistrées antérieurement étaient également de faible ampleur : une légère tendance haussière en 2019, une légère tendance baissière sur 2017-2018.

Commerce

La seule évolution significative se situe, là encore, au 2^{ème} trimestre, et sans que la baisse enregistrée n'ait été particulièrement forte (-0,5%, -2,1%, -0,8% et +0,2%). Ce secteur a ainsi gagné seulement 4 emplois en un an et

comptait, à la fin de l'année 2020, un peu moins de 2 000 salarié.e.s. Au cours des années précédentes, après avoir connu d'assez fortes baisses de 2016 au début 2017, puis des hausses parfois relativement fortes jusqu'en fin 2018, l'emploi y avait déjà enregistré une tendance à la stabilisation depuis le début 2019.

Santé humaine

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser au regard de la situation sanitaire, le niveau de l'emploi est demeuré relativement stable au cours de l'année (+0,3%, +0,0%, +0,7% et +0,6%). Ceci correspond à la création de 90 postes, de sorte que ce secteur employait près de 14 000 salarié.e.s au 31 décembre 2020. Cette évolution n'en marque pas moins un sensible changement, dans la mesure où les effectifs y reculaient de façon continue depuis le début de l'année 2016.

Enseignement et formation

Il n'y a qu'au 2^{ème} trimestre que les effectifs ont reculé, et encore de manière assez peu marquée (respectivement, +0,1%, -2,1%, +0,9% et +0,7%). Au total, ce secteur a gagné une centaine d'emplois et comptait, au 31 décembre 2020, un peu plus de 13 400 salarié.e.s. D'une manière générale, en tout cas depuis le début 2018, les mouvements de l'emploi, à la hausse ou à la baisse, s'y avèrent très limités.



La masse salariale a connu des mouvements assez similaires dans quatre de ces cinq secteurs d'activité, à savoir une évolution de faible amplitude, à la hausse ou à la baisse, au 1^{er} trimestre, un plongeon marqué au 2^{ème} trimestre (autour de -15%), et des évolutions à nouveau de faible ampleur aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. Ceci semble montrer que ces secteurs ont, eux aussi, pu s'adapter à la situation après avoir eu recours de façon significative à l'activité partielle durant le 1^{er} confinement. Seul le secteur de la Santé humaine se différencie, avec un recul nettement plus réduit de la masse salariale au 2^{ème} trimestre (-5,7%), ce qui apparaît relativement logique au vu de la nature des activités concernées et du contexte pandémique (le fait que l'on enregistre néanmoins une baisse sensible sur ce trimestre semble démontrer que quelques postes ont tout de même été concernés par l'activité partielle).

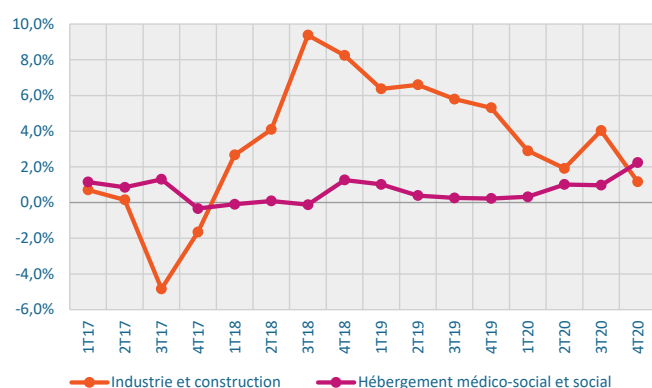


Le nombre des établissements employeurs a augmenté de manière assez significative aux quatre trimestres considérés dans les secteurs du Commerce et de la Santé humaine, ce qui s'est traduit, respectivement, par 10 et de 14 unités supplémentaires en un an. Au travers d'évolutions trimestrielles généralement réduites, le nombre

d'établissements employeurs a légèrement progressé dans ceux des Services aux entreprises et de l'Action sociale sans hébergement, soit un gain, respectivement, de 13 et de 16 unités en un an. Enfin, au travers de baisses plus ou moins sensibles aux quatre trimestres de l'année 2020, le secteur de l'Enseignement et de la formation a perdu 7 établissements employeurs.

» Une progression modérée de l'emploi dans deux secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Industrie et construction

Les effectifs ont progressé aux quatre trimestres de l'année 2020, de façon assez significative au 1^{er} (+2,9% en glissement annuel), plus modérément au 2^{ème} (+1,9%), à nouveau de manière significative au 3^{ème} (+4%), et de façon à nouveau modérée au 4^{ème} (+1,2%). Au total, ce secteur a gagné une petite trentaine d'emplois en un an, de sorte qu'on y dénombrait un peu moins de 2 300 salarié.e.s au 31 décembre 2020. Cette légère croissance n'en marque pas moins un ralentissement par rapport aux hausses assez marquées enregistrées à partir du 1^{er} semestre 2018, qui avaient elles-mêmes succédé à un « trou d'air » assez sensible en 2017, surtout sur le second semestre.



Les évolutions de la masse salariale ont différé de celles des effectifs : après déjà un très léger recul au 1^{er} trimestre (-1,4%), celle-ci a baissé de manière assez marquée au 2^{ème} (-19,7%) et s'est plutôt stabilisée sur le second semestre (+3,1% et +1,3%). On peut donc en conclure que les entreprises de ce secteur, essentiellement des coopératives, ont largement eu recours à l'activité partielle lors du 1^{er} confinement, mais qu'elles ont, elles aussi, pu s'adapter par la suite.



Le nombre d'établissements employeurs a augmenté tout au long de l'année 2020, ce qui correspond, compte tenu de la petitesse de ce secteur au sein de l'ESS, à un gain de seulement 2 unités.

Hébergement médico-social et social

Après un 1^{er} trimestre au cours duquel l'emploi est resté quasiment stable (+0,3% en glissement annuel), il a progressé légèrement aux deux trimestres suivants (+1% dans les deux cas) et de manière un peu plus significative au 4^{ème} (+2,2%). Ce secteur n'en a pas moins gagné près de 980 emplois en un an, ce qui s'explique par le fait qu'il représente une part importante du total des effectifs de l'ESS régionale (25%, pour le périmètre couvert par l'Urssaf) : à la fin de l'année 2020, il comptait ainsi un peu plus de 44 700 salarié.e.s. D'une manière générale, au cours des années précédentes, l'emploi y avait enregistré des évolutions trimestrielles de très faible amplitude, à la hausse comme à la baisse.

Après avoir sensiblement augmenté au 1^{er} trimestre (+1%), la masse salariale a légèrement diminué au 2^{ème} (-0,6%), avant de progresser à nouveau au 3^{ème} (+1,6%) et, de façon encore plus significative, au 4^{ème} trimestre (+3,3%), à l'image de l'évolution des effectifs.



Dans le prolongement d'une tendance longue à la hausse, le nombre d'établissements employeurs a progressé tout au long de l'année 2020 (respectivement, +2,7%, +2,4%, +1,7% et +1%), soit un gain de 11 unités en un an.

NB : quelques codes APE constitutifs des secteurs des Arts et spectacles, du Commerce, de l'Enseignement et formation, de l'Industrie et construction, de la Santé humaine, des Services aux entreprises et des Services divers et non-classés ont donné lieu, en raison du très faible nombre d'unités concernées, à l'application de la règle du secret statistique. Cela étant, cette application ne remet nullement en cause la validité des évolutions étudiées dans la présente note ni celle des analyses afférentes, dans la mesure où ce secret statistique correspond à seulement 1 % du nombre des établissements employeurs et à environ 0,3 % des effectifs comme de la masse salariale, pour le champ de l'ESS régionale.



SYNTHÈSE

Tout à fait exceptionnelle en raison du contexte sanitaire, l'année 2020 a été marquée, s'agissant de l'ESS en Occitanie, par une chute très importante de l'emploi dans trois secteurs qui ont été contraints de cesser entièrement ou quasi entièrement leurs activités au cours de la période : l'Hébergement et restauration, les Arts et spectacles, le Sport et loisirs.

En revanche, la plupart des autres secteurs ont vu leurs effectifs évoluer, globalement, de manière plutôt modérée. On peut considérer que les aides publiques importantes accordées aux entreprises pour faire face aux conséquences de la crise expliquent, au moins pour une bonne part, ce résultat. A cet égard, les mouvements souvent très importants enregistrés par la masse salariale, en particulier au 2^{ème} trimestre, montre que le dispositif de l'activité partielle a été largement utilisé. Cela étant, le recours à ce dernier semble avoir été surtout concentré au moment du 1^{er} confinement (il est vrai le plus draconien), de sorte que l'on peut penser que beaucoup d'entreprises ont pu, par la suite, adapter leurs activités aux contraintes en vigueur, notamment grâce au télétravail.

En définitive, les évolutions relatives à l'ESS ont été, semble-t-il, assez comparables à celles qu'a connu le reste de l'économie privée. Toute la question réside maintenant dans le fait de savoir comment la sortie de la crise, qui s'est encore largement poursuivie en 2021, va pouvoir être négociée. Ceci est vrai aussi bien pour les trois secteurs ayant dû quasiment cesser leurs activités que pour les autres, notamment au regard de la question de la baisse, voire de la fin des aides publiques.



ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI DANS L'ESS SELON LES DÉPARTEMENTS D'OCCITANIE

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS selon les départements en Occitanie (1T2020 > 4T2020)

	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^{ème} trimestre 2020	3 ^{ème} trimestre 2020	4 ^{ème} trimestre 2020	Solde net des emplois
Ariège	- 0,6 %	- 1,9 %	- 1,6 %	+ 1,7 %	+ 73
Aude	- 0,9 %	- 3,2 %	+ 0,0 %	- 0,7 %	- 75
Aveyron	- 1,2 %	- 2,0 %	+ 1,4 %	+ 1,0 %	+ 102
Gard	- 1,8 %	- 4,4 %	- 0,5 %	- 1,9 %	- 337
Haute-Garonne	+ 0,9 %	- 1,3 %	+ 1,1 %	- 0,2 %	- 105
Gers	- 0,7 %	- 5,0 %	- 1,2 %	- 2,3 %	- 118
Hérault	+ 0,0 %	- 2,9 %	- 0,3 %	- 0,9 %	- 309
Lot	- 2,6 %	- 4,2 %	- 1,2 %	- 2,2 %	- 123
Lozère	- 0,3 %	- 0,2 %	+ 0,0 %	+ 1,0 %	+ 55
Hautes-Pyrénées	- 3,1 %	- 6,5 %	- 3,7 %	- 2,7 %	- 230
Pyrénées-Orientales	+ 0,2 %	- 3,5 %	+ 1,1 %	- 3,2 %	- 375
Tarn	- 2,3 %	- 3,9 %	- 2,2 %	- 2,4 %	- 329
Tarn-et-Garonne	+ 0,2 %	- 1,7 %	+ 0,3 %	- 0,7 %	- 53
Région Occitanie	- 0,5 %	- 2,9 %	- 0,1 %	- 1,0 %	- 1 824

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

En 2020, l'ESS a dégagé un solde positif d'emplois dans seulement trois des treize départements de la région, ils ont pour caractéristique commune d'être à dominante rurale : l'Ariège, l'Aveyron et la Lozère.

Tous les autres départements présentent des soldes négatifs, y compris ceux de la Haute-Garonne et de l'Hérault, dans lesquels les effectifs de l'ESS avaient généralement tendance à croître au cours des années antérieures, tirés par le dynamisme des territoires métropolitains de Toulouse et de Montpellier. Néanmoins, compte tenu de l'importance des effectifs dans ces deux départements, les reculs enregistrés s'avèrent plutôt réduits. Les baisses apparaissent aussi relativement limitées dans les départements de l'Aude et du Tarn-et-Garonne.

En revanche, les baisses se révèlent proportionnellement assez significatives dans les départements des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, du Lot, du Gers et du Gard. On peut conclure que les territoires à dominante rurale seraient plus résilients que les autres même si les 3 départements cités plus haut ont tiré leurs épingles du jeu.

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

LES FOCUS



LES PANORAMAS TERRITORIAUX



LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



LES NOTES DE CONJONCTURE



LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



LES CHIFFRES CLÉS ESS



Toutes les publications de la Cress Occitanie sont à retrouver sur : www.cressoccitanie.org

OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

■ Observatoire

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

■ Développement économique

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

■ Animation territoriale et coopérations

Petits-déjeuners, matinales pour les professionnels de l'ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, coordination du Mois de l'ESS...

■ Communication

Information sur l'ESS aux niveaux régional, national et européen, [co-]organisation d'événementiels, valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la Cress...



Cress Occitanie

Siège social : Résidence Monserby
20 rue Rosette
31500 Toulouse
Tél : 05 62 16 65 50

Site de Montpellier : Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
34070 Montpellier
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org



@cress.occitanie
@MoisESSOccitanie



@cressoccitanie